CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E8726** **VALABLE JUSQU'AU** **21/12/2026**

ÉDITÉ LE 16/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Raison sociale : TRIDEC

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/11/2001

Capital : 100 000

111 AVENUE CHARLES DE GAULLE
84130 LE PONTET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 1979B00061

Siret : 315 083 709 00024

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 9009574

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-180155

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 435809900001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 90 32 43 75 **Fax :**

Portable : 06 11 69 88 72

Responsabilité légale :
CABALLERO ALAIN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : tridec@wanadoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 666 589 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	5	08/10/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	22/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		22/12/2022
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/10/2026 09:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.